

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE BP 2023

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2023 a été voté le 05 avril 2023 par le Conseil Municipal. Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement. La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

### - Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
1 - MAIRIE DE CRAVANS	1 282 398,53	1 487 510,39	2 769 908,92
9- LOTISSEMENT DES MOULINS	401 095,81	359 753,22	760 849,03
<b>Total</b>	<b>1 683 494,34</b>	<b>1 847 263,61</b>	<b>3 530 757,95</b>

\* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

Pour notre commune : les recettes de fonctionnement correspondent principalement par les sommes encaissées au titre des loyers communaux, redevances cantine, impôts locaux et dotations versées par l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de fournitures, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Le budget d'investissement prépare l'avenir, il regroupe :

-en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel, de biens communaux, d'études ou travaux.

- en recettes : taxe d'aménagement, les subventions, les emprunts

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général : 240,00 k€
Charges de personnel : 234,65 k€
Subventions et participations : 74,50 k€
Autre : 72,02 k€
<b>Epargne brute : 661,23 k€</b>

Recettes

Contributions directes : 324,80 k€
Dotations et participations : 172,48 k€
Excédent antérieur : 672,32 k€
Autre : 112,80 k€

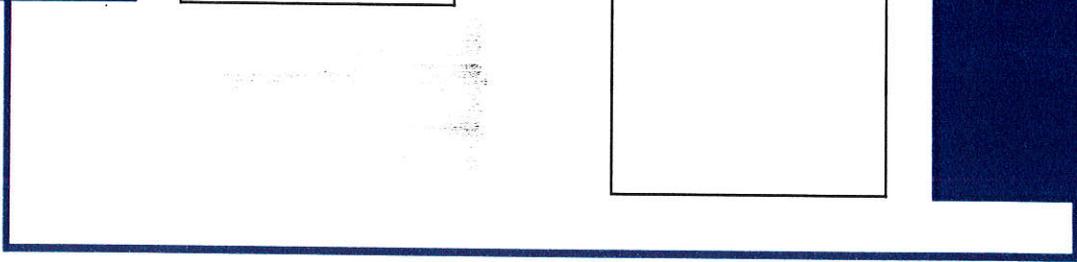
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Dépenses d'équipement : 1 155,02 k€
Dette : 61,00 k€
Autre : 271,49 k€

Recettes

Subventions : 422,55 k€
Dotations, fonds et réserves : 215,78 k€
Autre : 187,95 k€
<b>Epargne brute : 661,23 k€</b>



## - Dette -

### Tableau synthétique

	Encours de la dette
1 - MAIRIE DE CRAVANS	271 840,05
9- LOTISSEMENT DES MOULINS	109 075,68
<b>Total</b>	<b>380 915,73</b>

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 0,26 an(s)

### Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus

